



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 août 2016  
Français  
Original : anglais

---

## Soixante et onzième session

Point 68 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Promotion et protection des droits de l'homme :**  
**application des instruments relatifs aux droits de l'homme**

### **Rapport du Secrétaire général sur le Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants**

#### **Note du Secrétariat\*\***

La présente note est soumise en application de la résolution 70/146 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a encouragé les contributions au Fonds spécial créé par le Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante et onzième session un rapport sur les activités du Fonds.

Conformément à cette demande, l'attention de l'Assemblée générale est appelée sur la note du Secrétaire général présentée au Conseil des droits de l'homme au sujet du Fonds spécial (A/HRC/31/22).

---

\* A/71/50.

\*\* Le présent document a été soumis tardivement, sans la note explicative demandée par l'Assemblée générale au paragraphe 8 de sa résolution 53/208 B.

